

Une série d'incidents récents, survenus en 3 semaines a soulevé beaucoup d'interrogations au club et ailleurs. Notre bon fonctionnement, notre sécurité et notre réputation sont remises en cause. Le Président du Club a réuni tous les instructeurs dans le but de lancer une réflexion pour améliorer nos méthodes, de les standardiser et de tendre vers l'excellence, notre position de grand club oblige.

Le respect rigoureux de la réglementation devant être notre souci constant et le moteur de nos actions à venir pour une exemplarité à montrer à tous.

Se remettre en cause en permanence et revisiter nos marges de sécurité et de respect de la réglementation à la hausse.

Pour commenter ces incidents, quelques remarques :

- la panne de moteur du Jodel s'est bien terminée, il n'y a pas eu de blessé mais les causes ne sont pas encore déterminées.
- les 2 pénétrations en zones interdites, ici à Grenoble et à St Alban nous ont rappelé la vigilance qu'on doit avoir en permanence. Les 2 commandants de bord ont passé des heures pénibles au poste de Gendarmerie de Domène. Espérons que leur dossier pénal se résumera à un avertissement. Les sanctions administratives suivront sans doute.

Il est rappelé qu'une pénétration jugée volontaire dans ces zones entraîne jusqu'à 15000€ d'amende et/ou 6 mois de prison. Que d'autre part le nombre de pénétrations enregistrées augmente, dû à la surveillance radar plus performante et aux ZRT qui s'ajoutent chaque année.

Soyons rigoureux, vigilants en vol et minutieux dans nos préparations de vol; on se concentre sur les contraintes de la réglementation à respecter impérativement.